

Jean Nallit naît à Lyon le 14 septembre 1923 au sein d'une famille modeste. Son père, grand invalide de la Première Guerre mondiale, est réparateur de machines à écrire.

Lorsque la guerre éclate, Jean Nallit sort tout juste de l'École des Métiers de la Métallurgie. Au cours de ces années d'études, il est sensibilisé par un de ses professeurs à l'actualité et tout particulièrement à la montée du nazisme.

En juin 1940, partageant l'illusion de beaucoup de Français et imaginant que la lutte va

continuer sur tout le sol national, il se replie à Montélimar où il apprend la demande d'armistice. Comme la quasi-totalité de ses compatriotes, il n'entend pas l'appel lancé par le général de Gaulle le 18 juin, mais il est bien décidé à ne pas regagner Lyon si la ville est définitivement occupée. Il n'y retourne qu'après le départ des Allemands en juillet 1940.



Jean

Nallit

Tourneur-ajusteur aux usines de la Mouche de la centrale thermique de la Compagnie du Gaz, c'est sur son lieu de travail que Jean Nallit noue, parmi les militants CGT et CFDT, ses premiers contacts avec la Résistance. Dès 1941, il commence à agir, distribuant des tracts puis des journaux clandestins dans les boîtes aux lettres ou par jets dans les rues passagères. L'esprit de résistance est également présent dans la cellule familiale : sa mère Antoinette, chez qui il habite, est agent du réseau clandestin Charette. Secrétaire de Roger Caillet (un des responsables), elle héberge également des membres du réseau. Appelé aux chantiers de jeunesse début 1943, Jean Nallit s'évade au bout d'un mois et, muni de faux papiers, entre en clandestinité. En juin 1943, à tout juste dix-neuf ans, il s'engage « à plein temps » dans le réseau Charette (en 1944, sa jeune sœur Renée fera de même). Adjoint de Pierre Frey au service identité et impression, il a en charge la fabrication et la distribution des faux papiers : fausses cartes, faux extraits de naissance, fausses fiches de démobilisation ou encore faux laissez-passer. Il consacre également une partie de son activité au repérage et au renseignement, photographiant des péniches qui transportent des sous-marins allemands en pièces détachées sur la Saône pour rejoindre la mer. Enfin, il participe à l'organisation du maquis dans l'ouest lyonnais.

Début 1944, l'étau se resserre autour du réseau Charette : de nombreuses liaisons sont coupées et une dizaine d'arrestations opérées. Le 31 mars, alors qu'il se rend à un rendez-vous clandestin, Jean Nallit est arrêté, en compagnie de Georges Tassani. Transféré avenue Berthelot, au siège de la Gestapo, il est interrogé et torturé. Il est ensuite incarcéré à la prison Montluc où il est isolé des autres membres du réseau.

Jean Nallit est déporté le 15 mai 1944 au camp de Buchenwald, via le camp de Compiègne-Royallieu (Oise). Sous le matricule 49839, il est affecté au Block 48 et travaille, comme l'ensemble de ses codétenus, dans une carrière de pierres située à environ 1 km du camp. Le 14 juillet 1944, Jean Nallit est transféré au Kommando de Schönebeck : ouvrier d'une usine d'avions à réaction, il est assigné au contrôle des pièces de fabrication. À ce poste, il participe à une action de sabotage collectif : un grand nombre d'avions sortant de cette usine ne pourront pas déployer leur train d'atterrissage.

Le 11 avril 1945, le Kommando de Schönebeck est évacué. Après une marche forcée de 900 km à travers l'Allemagne pour rejoindre la Baltique (où les déportés devaient être exterminés par noyade), Jean Nallit et ses compagnons sont libérés le 8 mai, aux environs de Schwerin, par les Américains.

Il rentre en France le 15 mai 1945. Malade, il ne pourra reprendre une activité normale que trois ans plus tard et poursuivra sa carrière à EDF-GDF. En 1947, il reçoit la médaille de la Résistance. Il est fait commandeur de la Légion d'Honneur en 1983.

Le 16 avril 1992, Yad Vashem lui décerne la médaille des Justes parmi les nations. D'après le Mémorial de la Shoah, le réseau Charette a fabriqué, durant la période de l'Occupation, environ 30 000 faux papiers dont 300 destinés à des Juifs qui ont ainsi pu échapper à la déportation. Jean Nallit explique aujourd'hui : « on en a fait tellement, je ne me souviens pas des noms », mais il affirme fièrement : « ces papiers étaient indécélables ».

Coprésident du Mouvement d'union et d'action des déportés et internés de la Résistance, président du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés résistants (aujourd'hui dissout), Jean Nallit a été élevé à la dignité de grand officier dans l'ordre du Mérite national en 2007.